

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture,  
de l'agroalimentaire et de la forêt

**Arrêté du 12 JUIN 2015**

**portant nomination au Conseil Supérieur d'Orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire**

**Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement,**

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre I du titre I du livre VI et les articles L.611-1 et R. 611-1 ;

Vu les arrêtés du 5 avril 2012 et du 25 mars 2013 portant nomination au Conseil Supérieur d'Orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire,

**Arrête :**

## **Article 1<sup>er</sup>**

Sont renouvelées les nominations suivantes au Conseil Supérieur d'Orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire :

- Au titre de la transformation des produits agricoles :

M. MANGIN Philippe, président de COOP de France,

M. PRUGUE Michel, membre du Bureau de COOP de France,

M. HOT Bruno, président du Syndicat National des Fabricants de Sucre de France (SNFS), membre désigné par l'Association Nationale des Industries Alimentaires (ANIA),

M PICOT Olivier, président de la Fédération Nationale de l'Industrie Laitière(FNIL) , désigné par l'Association Nationale des Industries Agroalimentaires (ANIA);

- Au titre de la propriété agricole :

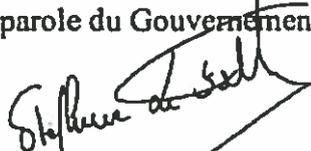
Monsieur Bruno de la ROCHE SAINT ANDRE, président de la Fédération Nationale de la Propriété Privée Rurale (FNPPR).

## Article 2

Cet arrêté fera l'objet d'une insertion au Bulletin Officiel du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

Fait le 12 JUIN 2015

Le ministre de l'agriculture,  
de l'agroalimentaire et de la forêt,  
porte-parole du Gouvernement,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Stéphane Le Foll', written over a diagonal line that serves as a signature line.

Stéphane LE FOLL